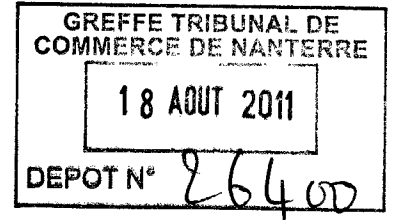


AMMEO

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros

Siège social : 1 bis, rue Albert 1er - 92 600 Asnières sur Seine - FRANCE

**ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
du 29 juillet 2011**



- Ordre du jour -

Modification de l'objet social et modification corrélative de l'article 2 des statuts.

- RESOLUTIONS

Première résolution

La collectivité des associés décide de modifier l'objet social aux activités suivantes :

Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, la réalisation de services administratifs et les activités de soutien et de conseils aux entreprises du secteur automobile.

Deuxième résolution

En conséquence de la décision prise sous la première résolution, la collectivité des associés décide de modifier, ainsi qu'il suit, l'article 2 des statuts :

Article 2 - Objet social :

La société a pour objet le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers, la réalisation de services administratifs et les activités de soutien et de conseils aux entreprises du secteur automobile et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Fait à Asnières Sur Seine Le 29/07/2011

En trois exemplaires originaux

M.MILLET Mathieu

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. MILLET", written over a horizontal line.

M.Abdellah EL OUARDANI

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Abdellah EL OUARDANI", written over a horizontal line.